

Communiqué du POI

Paris, le 5 mai 2010

# Annulation de la dette qui étrangle le peuple grec ! Non aux diktats de l'Union européenne et du FMI !

Le FMI et l'Union européenne ont imposé un plan d'austérité drastique au peuple grec : âge de départ à la retraite repoussé à 67 ans, suppression des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> mois des fonctionnaires, augmentation de la TVA...

En France, dans la nuit du 3 au 4 mai, l'Assemblée nationale a appuyé ce plan en votant un prêt de 16,8 milliards d'euros à 5 % sur trois ans à la Grèce.

M<sup>me</sup> Lagarde, ministre de l'Economie, s'est félicitée de ce vote et a déclaré, selon l'AFP, qu'elle serait « *vigilante quant à l'application des mesures d'austérité prises par le gouvernement grec en contrepartie du plan d'aide* ».

François Hollande a quant à lui expliqué : « *Nous ne sommes pas là dans un débat droite-gauche, nous sommes là dans un débat européen et un débat de principe.* » Il a indiqué vouloir « *sauver l'euro* » et a voté le plan.

Ainsi un consensus s'établit-il pour défendre les institutions de l'Union européenne : BCE, pacte de stabilité, commission de Bruxelles, euro... tous au service des banques et des spéculateurs contre les peuples et les droits acquis par la classe ouvrière des pays d'Europe.

Le POI adresse son salut fraternel aux travailleurs et au peuple grecs. Avec eux, il exige :

- l'annulation de la dette qui étrangle le peuple grec ;
- l'annulation du plan de rigueur.

**Il dit NON aux diktats du FMI et de l'Union européenne.**

Pour le POI, le meilleur soutien qu'on puisse apporter au peuple grec est le combat pour l'unité contre le consensus que le gouvernement Sarkozy cherche à établir pour une réforme des retraites en France qui vise, là aussi, à satisfaire aux exigences des banques et de l'Union européenne.

C'est pourquoi le POI s'engage, avec les militants de toutes tendances, dans les comités pour l'unité pour : « *Ne touchez pas à nos retraites, aucun consensus avec Sarkozy.* »

## Le mandat est clair : ne touchez pas à nos retraites !

Rien ne peut justifier que l'on accepte d'entrer dans un « débat » remettant en cause nos régimes de retraite. Rien ne doit être touché, ni les 60 ans, ni le niveau du taux de remplacement, ni la durée de cotisation, ni le régime général, ni les régimes particuliers, ni les régimes spéciaux, ni le Code des pensions civiles et militaires : rien de tout cela n'est « négociable ».

Quiconque dérogerait à ce mandat tournerait le dos à l'exigence commune de tous les travailleurs, tous secteurs professionnels confondus.

### Je m'associe à ce mandat

Nom, prénom, qualité	Adresse	Tél. E-mail	Je suis d'accord pour un comité	Signature publique (oui-non)	Soutien financier*